

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2018
N° appel à candidatures :	2018AT04
Publication :	14/02/2018
Etablissement :	UNIVERSITE PARIS 2 (PANTHEON-ASSAS)
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	4 - Science politique
Date d'ouverture des candidatures :	14/02/2018
Date de clôture des candidatures :	14/03/2018, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	13/02/2018

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif: Corinne LE DUC / Elisabeth PRAT

N° de téléphone: 01 44 41 56 19

01 44 41 56 42

N° de fax: 01 44 41 56 20

E-mail: cleduc@u-paris2.fr / elisabeth.prat@u-paris2.fr

Dossier à envoyer à :

12, PLACE DU PANTHEON

75005, PARIS

Spécifications générales de cet appel à candidatures :**Profil appel à candidatures :**

Job profile : N profile

Champs de recherche EURAXESS : Political sciences -

Spécifications détaillées de cet appel à candidatures :

Vous devez impérativement vous inscrire en ligne et transmettre votre dossier sous format papier, de préférence en envoi recommandé simple au plus tard le 14 mars 2018, minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Université Panthéon-Assas
DRH
Recrutement ATER
12 place du Panthéon
75231 Paris Cedex 05

Votre dossier doit être constitué de deux parties :

- une partie administrative avec : la fiche de candidature datée et signée, la copie recto/verso d'une pièce d'identité, le cas échéant le titre de séjour et autorisation provisoire de travail, une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat, et selon la situation dans laquelle vous postulez les pièces justificatives indiquées et téléchargeables lors de votre inscription.
- une partie scientifique avec : la copie du diplôme correspondant à votre situation, un curriculum vitae, la liste des travaux et articles, un résumé ou plan de thèse et le cas échéant l'attestation de votre directeur de thèse.

Référence:

Décret n°88-654 du 7 mars 1988 modifié, relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, vous pouvez vous rendre sur le site de l'université pour prendre connaissance de l'arrêté et du dossier pour la campagne de recrutement 2018/2019.